



Réunion téléphonique du 31 mars 2020

Section Bourgogne-Franche Comte-Centre-Val de Loire

20% des effectifs présents au niveau DI, pourcentage fluctuant et amené à être ajusté chaque fin de semaine.

– Masques : un rééquilibrage au niveau national a été effectué. Une dotation en provenance de la DI Auvergne Rhône-Alpes a été réalisée envers notre DI.

Une distribution a lieu dans les différents services. L'utilisation de ces masques préconisées par le ministère uniquement dans le cas des palpations de sécurité serait maintenant acceptée par la DG pour tous les agents en sentant le besoin.

Une note de la DI devrait préciser les préconisations de port de masques dans les escouades, personne ou tout le monde : uniformité au sein d'une escouade !

– Elle a abordé le sujet du nettoyage de locaux au cas où une contamination avait eu lieu : ils étaient partis sur un nettoyage approfondi des locaux concernés par une société spécialisée, mais un hygiéniste des hôpitaux de Paris aurait préconisé seulement un nettoyage minutieux du bureau de l'agent par les moyens habituels : nettoyage qui s'avérerait suffisant. Elle nous a demandé de faire remonter les problèmes liés à l'entretien des locaux à la DI pour pression éventuelle sur les sociétés en charge du nettoyage.

Nous avons évoqué le problème du jour de carence enlevé uniquement pour les arrêts à compter du 24/03

Le fait de pouvoir prolonger la prise des RC (réponse reçue depuis) et les inquiétudes des agents alimentées par les infos contradictoires et fluctuantes venant des différentes hiérarchies !